

# Accueil de loisirs les FILOUS

## Bulletin d'inscription HIVER 2019

Quelque soit la commune dont vous êtes issus, l'inscription doit être de minimum 3 jours par enfant (consécutifs ou non) sur une même période de vacances scolaires.

Le tarif journalier par enfant est déterminé en fonction de votre commune d'habitation :

**1. Votre commune fait partie de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine ou a conventionné avec la CCVVS :**

Le tarif journalier par enfant est calculé en fonction de votre quotient de ressources 2019 (QR) à calculer en fonction de votre avis d'imposition 2018.

Ce tarif comprend la journée d'activité, les sorties, le repas du midi et le goûter durant les vacances scolaires.

$$QR = \frac{\text{revenu imposable}}{12 \times \text{nombre de parts}}$$

Exemple : si revenu imposable = 28 000€ et nombre de parts = 3, alors QR = 28 000 / (12 x 3) = 777 donc le tarif journalier sera de 13 € 20

**2. Votre commune ne fait pas partie de la CCVVS :**

Le tarif journalier par enfant est de 49,25 euros quelque soit le quotient de ressources. Pour savoir si votre commune est partenaire de la CCVVS, vous pouvez contacter ADAPTE 95.

QR	≤ 336	337 à 535	536 à 750	751 à 813	814 à 1000	1000 et +	3 <sup>e</sup> enfant*
CCVVS et communes partenaires	9,10 €	10,55 €	11,25 €	13,20 €	15,80 €	18,25 €	11,25 €
Autres communes		<b>49,25 euros</b>					

\*A noter : Le tarif « 3<sup>ème</sup> enfant » ne pourra être appliqué que si tous les enfants sont inscrits sur les mêmes journées.

Le bulletin d'inscription et le paiement (chèque à l'ordre d'ADAPTE 95) sont à transmettre à ADAPTE 95 :

- **Par courrier** : ADAPTE 95 – 4 rue Berthelot 95300 PONTOISE.
- **Sur place** : auprès de la direction de l'accueil de loisirs LES FILOUS lors des jours de fonctionnement du centre.
- **Auprès de la CCVVS** : 12 rue des frères Mongolfier, 95420 Magny en Vexin.

Si vous prétendez à un tarif inférieur à 18,25 euros, merci de joindre la copie de l'avis d'imposition 2018 (des 2 responsables légaux) sur les revenus de 2017 afin de justifier de votre QR 2019.

**Coupon à détacher et à adresser au plus tôt**  
Merci d'en remplir un par enfant

<b>Nom/Prénom de l'enfant</b>	<b>Age de l'enfant</b>	<b>Période des Vacances d'hiver 2019</b> 10 jours														
		<b>Inscriptions* accueil de loisirs de 8h00 à 18h30</b>					<b>Inscriptions* accueil étendu 7h30 - 8h00 18h30-19h00</b>									
		lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
		25 février 2018	26 février 2018	27 février 2018	28 février 2018	1 mars 2018	4 mars 2019	5 mars 2019	6 mars 2019	7 mars 2019	8 mars 2019	7h30 - 8h*	7h30 - 8h*	7h30 - 8h*	7h30 - 8h*	7h30 - 8h*
		18h30-19h00*	18h30-19h00*	18h30-19h00*	18h30-19h00*	18h30-19h00*	18h30-19h00*	18h30-19h00*	18h30-19h00*	18h30-19h00*	18h30-19h00*	18h30-19h00*	18h30-19h00*	18h30-19h00*	18h30-19h00*	18h30-19h00*

\* cocher les jours de présence

\* l'heure d'embarquement sur le cahier fera foi

<b>Accueil de loisirs</b>	<b>Accueil étendu</b>
Coefficient de ressources _____	forfait : 1 euro par matin 1 euro par soir
tarif journalier : _____	nombre de matins _____ x1€
nombre de jours : _____	nombre de soirs _____ x1€
Total A _____	Total B _____

+ C\* : Collation annuelle de 2 € par famille (Rayon C si collation déjà réglée)

**TOTAL GENERAL (A + B + C\*) :** \_\_\_\_\_

Banque : \_\_\_\_\_

N° de chèque \_\_\_\_\_ à l'ordre d'ADAPTE 95

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Date de réception \_\_\_\_\_